

Mastère Management en Ressources Humaines

BLOC 4 : Mettre en œuvre une politique de développement des compétences pour accompagner le changement

Bac + 5 reconnu par l'Etat – Niveau 7 - Code RNCP : 38824



1. Formation – 73h :

C1 : Se situer dans le champ de la formation professionnelle aujourd'hui

C2 : Définir les orientations formation de l'entreprise

C3 : Initier et réaliser une démarche d'ingénierie complexe en fonction de la politique formation de l'entreprise

C4 : Elaborer des actions de formations adaptées dans l'entreprise

C5 : Coconstruire la politique formation avec les IRP

C6 : Rendre compte des résultats obtenus et du retour sur investissement des politiques formation de l'entreprise

2. Développement des carrières – 27h :

C1 : Faciliter et développer la mobilité et la gestion des carrières

C2 : Contribuer à l'élaboration d'un système de gestion des carrières

C3 : Mettre en œuvre les principaux outils de la gestion de carrière

C4 : Développer une approche marketing RH dans la gestion des carrières

C5 : Adapter la gestion des carrières aux différents segments (publics seniors, femmes, talents, cadres, ouvriers, gen Z, handicap) ou à la carrière internationale

PREREQUIS :

- Niveau Bac +2 minimum
- Niveau BAC et 5 années d'expérience professionnelle

PROFIL :

- Sens de l'observation et de l'analyse
- Sens commercial
- Persuasif et tenace
- Sens du relationnel

PUBLIC :

- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Personne en reconversion
- Personne en situation de handicap (adaptation de la formation possible)

NOTRE METHODE :

- Les cours sont dispensés en face à face, en alternant des apports théoriques et des expériences pratiques
- L'équipe pédagogique est constituée principalement de professionnels de secteur



Modalité d'évaluation :

Chaque bloc de compétences se valide de manière indépendante.

Deux cas de figure :

1. Validation des compétences par l'expérience
2. Validation des compétences par mise en situation professionnelle

Validation totale ou partielle :

La validation d'un bloc de compétences suppose l'acquisition de chaque compétence qui le constitue.

En cas de validation partielle, le candidat sera évalué lors d'un prochain jury sur le ou les module(s) non validé(s) uniquement. En cas d'échec à un CCP mais acquisition d'au moins un module, le candidat pourra conserver le bénéfice des résultats obtenus à chaque module acquis pendant 5 ans. Il ne pourra cependant bénéficier des résultats obtenus pour la validation de la certification tant que le CCP ne sera pas validé dans son intégralité.

Si l'ensemble des blocs de compétences est validé, la validation du titre par la formation est subordonnée à la présentation écrite et orale d'un mémoire réalisé autour d'une thématique globale, choisie par le candidat et en lien avec le secteur d'activité de la spécialité choisie.

3. *Conduite du changement – 19h :*

C1 : Préparer un projet de changement : périmètre du projet, enjeux risques impact, choix de la stratégie appliquée

C2 : Construire un système de pilotage du projet de changement, susciter et mesurer l'implication des parties prenantes en établissant un plan de communication, de formation intégrant la dimension RSE

C3 : Accompagner la psychologie individuelle en situation de changement

C4 : Etablir un plan d'accompagnement et mise en place de méthodes agiles

C5 : Utiliser les outils digitaux collaboratifs

C6 : Communiquer pour motiver et convaincre



4. *Management de projet – 19h :*

C1 : Evaluer les besoins et définir les objectifs d'un projet

C2 : Ecrire le cahier des charges et planifier le projet

C3 : Conduire et piloter un projet

C4 : Clôturer et évaluer un projet



5. *Leadership – 19h :*

C1 : Adapter et développer une posture de leader

C2 : Définir et faire adhérer à sa vision

C3 : Faire adhérer en communiquant efficacement

C4 : Valoriser et encourager ses équipes

C5 : Identifier ses préférences comportementales pour s'adapter à celles de ses interlocuteurs

